



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement 565-2026 Relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2026, à 19 h, le Conseil a adopté le règlement numéro 565-2026 relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Une copie est également disponible sur le site officiel à www.lac-simon.net.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 10^e jour du mois de juin 2026.



Charles Whissell
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Charles Whissell, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 161-05-2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 10 juin 2026.



Charles Whissell
Directeur général et greffier-trésorier par intérim